

# Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

Salarié.e.s à Solidarité Paysans

Marcel Vasnier SP 35

**E**lles travaillent sur vos dossiers pour vous accompagner dans vos difficultés.

Elles sont 2 en Ille et Vilaine et 10 au total pour la Bretagne. Ce sont les salariées qui vous écoutent, vous informent, vous guident, vous encouragent. Je dis « Elles » car ces personnes étaient toutes des femmes jusqu' à notre dernier recrutement qui intègre un homme dans l'équipe.

Avec ténacité, elles s'investissent dans vos dossiers. Elles sont essentielles dans notre fonctionnement. Nous, bénévoles, nous nous appuyons sur leurs compétences, leur expérience. Pour chaque situation, elles cherchent des solutions, nous expliquent la démarche, les avantages et les risques de chaque hypothèse et vous laisse libre de l'orientation que vous voulez donner à votre exploitation.

Ce travail pour lequel elles se lèvent chaque matin est très exigeant. C'est plus qu'un travail, c'est un engagement. Adèle, qui a quitté l'association pour de nouveaux horizons nous a écrit : « Ce n'est pas sans émotion que je quitte ce navire. Faire un boulot qui a du sens, où l'on a la place de s'indigner, d'arriver à faire bouger quelques curseurs (parfois) ce n'est quand même pas donné à tout le monde ! Ça n'est pas un métier facile, il est brasant, émouvant, encourageant aussi ». Nous lui souhaitons une belle réussite dans son projet de vie et serons toujours très heureux de la croiser au hasard de nos chemins.

Ce travail fait appel à des connaissances très larges, techniques, économiques, financières, juridiques. Il fait aussi appel à une capacité de relations humaines qu'aucune école n'enseigne, qu'aucun diplôme ne sanctionne. Lorsque nous procédons à un recrutement, nous devons être attentifs aux compétences techniques diverses des candidats, mais il s'agit aussi de se faire une idée de leur capacité à s'adapter à un travail d'équipe. Enfin et surtout il est essentiel de comprendre que tout cela soit accompagné de qualités d'écoute et de bienveillance, sujets difficiles à évaluer. C'est à l'association de mettre en place des formations spécifiques pour compléter leurs connaissances et développer des compétences relationnelles.

La parole de Jacqueline :

« Chaque accompagnement est un moment unique pour la richesse des échanges qui y prennent place. Pourtant nous sommes, dans tous les cas, les témoins d'un décalage terrible entre l'investissement de ceux que l'on accompagne dans leur vie professionnelle, la passion qu'ils ont pour leur métier et les difficultés de toutes sortes, techniques, économiques... qu'ils rencontrent pour continuer de le pratiquer. »

La parole de Stéphanie :

« Ce métier est fascinant, déroutant et tellement riche en valeurs partagées, défendues, en rencontres...C'est aussi un métier dans lequel on se renouvelle chaque jour (même après plusieurs années !) étant donné que chaque situation accompagnée est une situation particulière. »

Octobre 2021

N° 72

Dans ce numéro :

**Edito :** P 1

Salarié.e.s à Solidarité Paysans  
Marcel Vasnier SP 35

## Pages centrales

Témoignage 29 P 2  
Jacquine Gauchet et  
Jean-Charles Jacopin  
SP 29

Dispositif AREA P 3  
Elisabeth Chambry  
A dire vrai...  
Gilles Auffret SP 56

**Dernière page** P 4  
Equipe salariés : les  
mouvements  
Elisabeth Chambry

Rencontre inter-  
équipes le 12 octobre  
Anne-Yvonne Hénot  
SP 29

**Solidarité Paysans de Bretagne**  
17 Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 23 30 46 91

**Collège Côtes d'Armor**  
93, bd Édouard Prigent  
22000 Saint-Brieuc  
Téléphone : 02 96 78 07 21

**Bureau de Rostrenen**  
32 rue Marcel Sanguy  
22110 Rostrenen  
Téléphone:02 96 24 58 49

**Collège Morbihan**  
ZA de Keravel  
56390 Locqueltas  
Téléphone : 02 97 67 51 33

**Collège Ille et Vilaine**  
17, Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 99 50 70 65

**Collège du Finistère**  
Hôtel-Pépinière d'Entreprises  
325 rue Pierre et Marie Curie  
29510 Brien  
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeur de Publication :  
Paul RENAULT  
ISSN: 1632-6660  
<http://www.solidaritepaysans.org>

Imprimerie : Docuworld  
14 rue des Charmilles  
35510 CESSON-SEVIGNE

**Prendre du recul pour mieux rebondir.****Jacquine Gauchet—Jean-Charles Jacopin SP 29**

**N**adine (prénom d'emprunt) pratique le maraîchage depuis quelques années dans le nord du Finistère, quand elle décide de se professionnaliser. Sa première tentative est mise en échec par un voisin, agriculteur, qui n' imagine pas lui donner sa chance sur la petite dizaine de milliers de m<sup>2</sup> qu'elle a obtenue pour son installation. Les terres seraient trop bonnes pour lui être confiées. Elle se déplace donc de quelques kilomètres en avril 2020, pour reprendre son projet. C'est une installation aidée (DJA) sur 1ha20 et 1400m<sup>2</sup> de serres avec utilisation de la traction animale pour le travail du sol. Le montant des investissements en équipements s'élève à 51 000 euros. En 2020, elle a recours au woofing(1) et 400m<sup>2</sup> de serre sont installés rapidement pour démarrer l'activité. Un sol et un environnement encore inconnus, la difficulté d'être sur tous les fronts, mettent à mal la première année de culture ; les poireaux sont mangés par les oiseaux, la récolte de choux est réduite à zéro, les pommes de terre et les oignons ne résistent pas à l'envahissement des adventices... Nadine comprend que rien ne se déroule comme prévu, elle prend du retard sur les étapes qu'elle s'était fixées, se sent découragée et bien seule. Sa plus grande angoisse, c'est le retard que prend le montage des deux nouvelles serres qui doivent assurer, en 2022, la production nécessaire pour démarrer le remboursement des prêts. Elle se heurte à des problèmes techniques qui l'empêchent d'avancer, elle a également à régler des problèmes familiaux. Tout s'emmêle et l'horizon devient menaçant.

Lorsqu'elle prend le téléphone pour nous appeler, elle ne sait pas exactement ce qu'elle attend de nous ; dans tous les cas « pas de solutions toutes prêtes ». Ce qu'elle souhaite c'est ne pas attendre plus, elle sait qu'elle a, à ce stade, besoin d'un soutien, d'un regard différent sur sa situation, pour surmonter cette crise qui l'empêche de sortir de l'ornière, la paralyse dans ses réflexions. Elle a entendu parler de nous lors d'une formation « Paysans Créatifs » de la CIAP (2) par Joseph Argouac'h, bénévole du collège 22.

C'est la troisième visite que nous faisons en binôme, mais aujourd'hui, Joseph est également venu en renfort pour apporter des conseils plus techniques. Il nous donne également des repères technico-économiques pour que nous puissions reprendre le prévisionnel et redimensionner le projet aux réalités de terrain, puis, si

nécessaire reprendre contact avec la banque. Lors de la première rencontre, nous avons échangé sur sa situation, un technicien du GAB était présent également, mais il était encore trop tôt pour aborder les aspects techniques, Nadine avait surtout besoin d'être écoutée et de comprendre où elle en était. Lors de la deuxième rencontre, nous avons pu aborder ses droits sociaux avec l'assistante sociale, pour l'aider dans son budget familial et ses démarches administratives. A cette occasion, Nadine a pris conscience qu'il lui était nécessaire de faire une coupure pour prendre plus de recul si elle voulait continuer à avancer dans son projet. Elle est donc partie quelques jours en vacances avec sa fille.

Nadine a envie aujourd'hui d'aller au bout de son projet, mais il reste encore des difficultés techniques à surmonter, et l'essentiel sera de bien peser les décisions à prendre. Joseph a insisté sur la nécessité de déléguer certaines tâches et d'embaucher à des périodes de pic d'activité. Il faut pouvoir assurer une récolte pour le printemps prochain. Nadine a un bon potentiel local de clients pour écouler ses produits.

En échangeant, nous étions, tous les quatre, convaincus qu'il faut se donner du temps pour aborder au bon moment les différentes étapes d'un accompagnement.

En nous faisant appel Nadine ne voulait pas de solutions toutes faites apportées sur un plateau. Elle voulait un appui, une réflexion commune. Ne pas se retrouver seule face à ce qui semble être des murs infranchissables.

Laissons le mot de fin à Nadine : "En conclusion, s'il faut ajouter quelque chose, je dirais que quelle que soit l'issue de mon installation, et la décision à prendre quant aux serres, le fait de pouvoir regarder ensemble, posément la situation, permet de prendre des décisions de façon lucide, après avoir étudié les différentes possibilités en pesant bien les conséquences et non pas sur le coup de l'émotion. Et aussi, j'ai pu aborder avec vous l'ensemble de ma situation, professionnelle et personnelle, car les deux sont liées, sans crainte d'être jugée. Je vous remercie."

*1-entraide contre partage de connaissances*

*2-coopérative d'installation en agriculture paysanne*

### Quelles aides quand on rencontre des difficultés ?

Le dispositif AREA (Aide à la relance des exploitations agricoles), qui s'est substitué en 2017 au dispositif « Agridiff » est encore mal connu, sa mise en œuvre peut parfois sembler complexe. Dans notre journal paru en octobre 2018 (N° 61) nous présentions cette réforme et la démarche d'audit permettant d'accéder aux aides. Nous souhaitons apporter aujourd'hui des précisions sur les aides possibles pour les agriculteurs. Rappelons que Solidarité Paysans de Bretagne est agréé « expert » pour réaliser ces audits et présenter les demandes d'aide.

Qui peut bénéficier du dispositif ?

Il faut répondre tout d'abord à des critères :

- Concernant l'activité professionnelle :
  - ✓ Être âgé de 21 ans au moins et être à plus de 2 ans de l'âge légal de la retraite
  - ✓ Être chef d'exploitation à titre principal ou être chef d'exploitation à titre secondaire depuis 3 ans au plus
  - ✓ Justifier de la capacité professionnelle (Bac pro CGEA, BPREA)
  - ✓ Ne pas bénéficier d'assurance vieillesse

Puis,

- Concernant l'exploitation (3 critères parmi les 4 sont suffisants) :
  - ✓ Taux d'endettement  $\geq$  70%
  - ✓ Trésorerie  $\leq$  0
  - ✓ EBE/Produit brut  $\leq$  25%
  - ✓ Revenu disponible  $\leq$  1 SMIC par unité de travail non salarié

### Les aides financières du dispositif

- 800 € pour la réalisation de l'audit => qui peut être réalisé par Solidarité Paysans. Il faut faire une demande d'aide à l'audit via un document type Cerfa et fournir des pièces justificatives permettant à l'administration (DDTM) de vérifier si le demandeur respecte les conditions d'accès. -10 000 € /UTH (non salarié) maximum d'aide dans le cadre d'un plan de restructuration ou de relance. Cette aide permet principalement de :  
=> Prendre en charge une partie des intérêts bancaires dus sur la durée de restructuration (maxi 7 ans)  
=> prendre en charge le surcoût de garanties supplémentaires demandées par les créanciers dans le cadre de la restructuration (ex : hypothèque)

Attention ces aides sont soumises aux « règles minimis », cela veut dire que d'autres aides perçues viendront diminuer le plafond, exemple : une aide à la prise en charge des charges des cotisations sociales.

### Quelles démarches pour accéder aux aides ?

Les demandes sont instruites par la « cellule d'accompagnement » mise en œuvre par les DDTM. Elle vérifie si les critères sont respectés. En tant qu'expert, Solidarité Paysans participe à ces réunions pour représenter les agriculteurs qui souhaitent solliciter une aide. Pour les agriculteurs qui sont engagés dans une procédure de redressement (Règlement amiable judiciaire, Sauvegarde et redressement judiciaire) l'audit n'est pas exigé. Pour les autres, la phase d'audit est préalable aux demandes d'aides. Solidarité Paysans est à vos côtés pour toutes ces démarches, contactez vos correspondants habituels si vous pensez pouvoir bénéficier du dispositif.

### A dire vrai...

Gilles Auffret SP 56

Loïc Gours, paysan retraité dans le 22, partage sa réflexion à propos d'un article intitulé : " Évaluer le bien-être animal", dans un quotidien régional.

"Je partage l'idée qu'il faut absolument mettre au centre de nos préoccupations le bien-être des animaux. Mais la petite phrase : "il s'agit de se mettre à la place de l'animal et non de l'homme " m'interpelle. L'homme et l'animal doivent former un duo dans lequel les deux vont bien.

Les cinq points qui définissent le bien-être animal sont : absence de faim et de soif, absence d'inconfort, absence de douleur, blessure ou maladie, absence de peur et d'anxiété, liberté d'exprimer les comportements propres à l'espèce".

« Le bien-être des agriculteurs doit être au cœur de toute politique ».

"Malheureusement, conclut Loïc Gours, le chemin pour y arriver est encore long pour l'un comme pour l'autre. J'ai participé en 1987 à la création de l'association qui est devenue Solidarité Paysans et nous pensions alors que notre association n'était pas faite pour durer..."

**A dire vrai est une nouvelle rubrique ouverte aux adhérents. Vous pouvez y contribuer, Gilles Auffret est à votre disposition pour accueillir vos propositions à :**

**magi.auffret@gmail.com**

## Equipe salarié.e.s : les mouvements

Elisabeth Chambry



**D**epuis le mois de mai, Katell Duhayon est la nouvelle secrétaire de l'association. Elle a remplacé Laurence Ballay qui a des nouveaux projets. Laurence, continue de nous aider en tant que bénévole notamment pour le journal. Merci à elle.

Adèle Lebrun, arrivée en septembre 2019, a pour projet de s'installer et produire des fromages de chèvre. Nous lui souhaitons une belle réussite et avons hâte de déguster ses produits ! Fort d'une première expérience (entre autres) à Solidarité Paysans en Vienne, Louis David est arrivé depuis le 1<sup>er</sup> septembre pour la remplacer.

*De gauche à droite : Adèle L., Louis D., Katell D., Laurence B.*

## Rencontre inter-équipes le 12 octobre à Châteaulin

Anne-Yvonne Hénot SP 29

**S**olidarité Paysans Bretagne est une association qui rayonne sur les 4 départements bretons avec un conseil d'administration régional composé de 3 élus par département. Mais chaque département a un collège de bénévoles qui se réunit régulièrement pour traiter les sujets locaux. Afin de mieux se connaître entre élus et bénévoles départementaux, le conseil d'administration est décentralisé 2 fois par an. La rencontre dans le Finistère s'est déroulée mardi 12 octobre. Cela a permis à chacun de se présenter et de se connaître physiquement, mais également d'avoir des réponses directes sur le fonctionnement de notre association. Divers sujets de discussion ont été abordés :

- Inquiétude sur la crise porcine à venir et le risque de restructuration silencieuse,
- La pression du leader français en aviculture sur les éleveurs,
- Qui sont, aujourd'hui, les exploitantes, exploitants qui nous appellent,
- Difficulté pour se faire connaître dans certains territoires,
- Comment sensibiliser les élus sur le financement de l'association,...

Cette journée a été appréciée par toutes et tous. Mieux se connaître, mieux identifier son appartenance à un réseau sont les objectifs atteints, car même si les techniques modernes permettent de « télétravailler » rien ne vaut une rencontre physique.

Cette expérience sera renouvelée avec les collèges des autres départements au cours de l'année à venir.

